

L'histoire des gardes-fortifications

Dans le cadre des manifestations «Diamant», les anciens colonels Borel, Petitpierre et Maron, ainsi que le cap Membrez, cdmt du sect fort 112, ont présenté hier à Planeuse la plaquette retraçant l'histoire du corps des gardes de fortifications en terre neuchâteloise, depuis sa création à La Chaux-de-Fonds en 1939.

En même temps, sera organisée les 29, 30 septembre et 1er octobre une exposition sous tente. Aux Jeunes-Rives à Neuchâtel et place des Six-Pompes à La Chaux-de-Fonds, exposition qui comprendra un fortin amovible et des photos et textes rappelant les origines puis la naissance du corps des gardes-fortifications en se fondant sur l'exemple du secteur de la brigade frontière 2 en pays neuchâtelois.

Aujourd'hui, ce sont 1600 hommes occupés en Suisse à la surveillance et à l'entretien des fortifications. Neuchâtel

compte pour sa part 25 gardes-forts permanents.

Pour le Lt-col Petitpierre, la plaquette est un regard vers le passé, depuis les années dites folles, alors que la situation

s'aggravait progressivement en Europe. La table des matières comprend de nombreuses pages écrites par des officiers en retraite ou encore en activité. Une plaquette de 64 pages illustrées et vendue au prix de 5 fr. (d)



Un des tableaux de l'exposition présenté par le cap Membrez. (photo Comtesse)

Saga fiscale de Boudry

Conseil général extraordinaire

Les partis libéral-ppn, radical et le Chevron de Boudry tenaient hier conférence de presse afin de présenter leur projet d'arrêté pour une réduction de la charge fiscale communale ainsi qu'une résolution demandant à l'exécutif une projection financière quant au plan d'investissements 1989-1992.

Suite aux remous provoqués par le rejet du législatif d'une ristourne d'impôts à la population pour l'année 1988 (bénéfice de 911.000.-) et qui était réclamée par voie de motion par le groupe socialiste, un nouveau projet sera soumis au législatif lors de la séance extraordinaire du 21 septembre, convoquée à la suite de la demande des trois partis susmentionnés. Différence de taille cependant, la réduction linéaire de 6% proposée concerne 1989 et est assortie de la clause d'urgence, afin de pouvoir déduire la ristourne sur la quatrième tranche d'impôts, permettant de l'appliquer aussi directement aux saisonniers sans effectuer de fastidieuses re-

cherches par la suite, étant donné qu'il s'agissait d'un argument technique défavorable pour la ristourne 1988 selon le Conseil communal.

De plus, le projet d'arrêté à 6% concerne également l'impôt sur la fortune ainsi que les prélèvements de la taxe d'épuration et de la taxe hospitalière, pour une question de simple logique selon les initiateurs du projet. L'estimation calculée porte sur le budget 1989 corrigé, c'est-à-dire tenant compte de l'augmentation de 3,5% de rentrées fiscales prévue par l'administration cantonale des contributions. Selon cette projection, les chiffres obtenus sont les suivants: budget 1989: 6.855.000.-; budget 1989 corrigé: 7.390.000.- ce qui amène une plus-value de 534.000.- par rapport à l'estimation primitive. Les rabattements proposés se monteraient à respectivement 410.000.- sur l'impôt des personnes physiques (revenu et fortune), 22.000.- sur la taxe d'épuration et 31.000.- sur la taxe hospitalière. L'exécutif présentera quant à lui un contre-

projet de réduction linéaire de 7%, sur l'impôt sur le revenu uniquement, avec exonération totale pour les sommes inférieures à 70.-.

RÉSOLUTION

Un autre point important de l'ordre du jour de ce Conseil général extraordinaire sera la discussion de la résolution adoptée par les mêmes trois partis concernant une projection financière couvrant la période 1990 à 1992. Comprenant cinq points, le rapport comprendra les éléments suivants: a) plan d'investissement 1990-92 (commune + S.I.); b) recettes communales de 1990 à 1992, avec une application à 100 % de l'échelle fiscale; c) dépenses pour cette même période, y compris les répercussions des investissements projetés; d) prévision de l'évolution de la population par rapport aux projets de construction; e) prévision de l'évolution du nombre d'élèves fréquentant les écoles locales et de l'extérieur.

Ste

On se retrouve entre anciens

L'amicale de la Batterie de campagne 9 à Coffrane

La Batterie de campagne 9, était une batterie attelée, le 2 septembre 1939, elle a mobilisé à Colombier, sur la Paradis plage. Avec un effectif de 158 hommes et 136 chevaux, elle a pris ses cantonnements le 3 septembre, à Coffrane.

C'est la raison pour laquelle, samedi dernier, l'amicale de la Batterie, a choisi ce village pour commémorer le 50e anniversaire de la mobilisation de 1939. Plusieurs ont gardé des liens étroits avec Coffrane, puisqu'ils ont épousé des jeunes filles de la région.

Au nombre de 84, ils furent reçus à 11 heures, pour un apéritif offert par l'amicale. Les autorités étaient représentées par le président de la commune,

Eric Magnin, Bernard Waelti, conseiller communal ainsi que par la fanfare l'Espérance, qui leur donna un concert en jouant entre autres «qu'il fait bon vivre...»

Président de l'amicale, Maurice Estoppey a rappelé les premiers jours de la mobilisation. Il n'a pas oublié de mentionner les qualités du capitaine Hugues Bonhôte, qui a su maintenir durant toute la Mob, un esprit de franche camaraderie au sein de la batterie. Puis, l'assemblée a honoré la mémoire des disparus en observant un moment de silence.

Le capitaine Hugues Bonhôte a dit tout le plaisir qu'il avait de retrouver ses anciens soldats. Il a relevé que les différentes missions de la batterie ont permis

des contacts plus étroits entre cadres et soldats. Les sous-officiers étaient parfois trop animés, rappela-t-il! Pendant les 10 mois passés dans le Val-de-Ruz, nous avons passé de beaux moments.

Puis, chaque participant a reçu comme souvenir, un écu à l'effigie du Général Guisan ainsi qu'un couteau. Le repas de midi s'est déroulé à l'Hôtel de la Commune, aux Geneveys-sur-Coffrane où l'ambiance fut des plus chaleureuses pour ces retrouvailles.

Parmi les officiers présents, il y avait le lieutenant Gilbert Châtelain, Pierre Flückiger, Etienne Junod, Etienne de Montmollin et Paul Rosset. (ha)



Le plaisir de se retrouver, entre anciens, derrière un verre. (Photo Schneider)

L'«Arc-en-ciel» à Boveresse

C'est parti pour le jardin d'enfants privé

C'était hier jour de rentrée au Collège de Boveresse pour les tout petits de quatre ans du jardin d'enfants l'«Arc-en-ciel», ouvert grâce au dynamisme de parents et de bénévoles.

Le jardin d'enfants de Môtiers n'étant plus en mesure d'accepter les inscriptions des «quatre ans», car les «cinq ans» bouclent l'effectif, un groupe de parents a décidé de prendre les choses en main afin que cette année «de transition» soit maintenue. Les enfants concernés sont ceux de Môtiers, mais aussi de Boveresse, qui se rendaient auparavant au chef-lieu.

L'idée de l'Association «Arc-en-ciel» était d'ouvrir une classe privée et de payer elle-même la jardinière. A la commune de Môtiers, elle demandait la mise à disposition d'un local, un subventionnement de 500 frs l'an pour l'achat de matériel et un coup de pouce administratif. On se souvient que la réponse du Conseil Communal était négative sur toute la ligne, prétextant l'absence de local disponible au collège. Une motion acceptée du groupe socialiste est d'ailleurs pendante à ce sujet, qui demande à l'exécutif de revoir sa position.

Ne pouvant attendre qu'une solution politique soit trouvée, «Arc-en-ciel» a finalement trouvé un local dans le collège de Boveresse et, hier matin, 19 des 21 enfants inscrits entraient pour la première fois en classe, sous la férule de Mme Patricia Schick, habitante du village et jardinière diplômée.



Les nouveaux petits élèves entourent leur maîtresse sur les marches du collège de Boveresse. (Photo Emery)

Les petits viennent en classe trois fois par semaine de 9 h. à 11 h., les lundi, mercredi et vendredi. Ils seront ainsi «acclimatés» pour rentrer à l'école enfantine officielle l'année prochaine.

Onze élèves viennent de Môtiers et un service de mini-bus assuré par un transporteur privé effectuera les navettes nécessaires. Sept enfants de Boveresse, deux de Fleurier (mais en garde dans les villages concernés) et un de

Travers renforcent l'effectif et la classe est maintenant complète.

Les frais d'écologie ont été réduits au maximum et l'association compte sur des dons de matériel pour étoffer les activités de la classe. Diverses actions seront entreprises, dont une vente de pâtisseries à la Fête des Fontaines, afin de réunir des fonds, et «Arc-en-ciel» n'a pas perdu tout espoir d'un coup de pouce môtisan, suite au dépôt de la motion susmentionnée. Ste

offres d'emploi

Fabrique de machines pour l'industrie alimentaire et la tôle industrielle cherche pour entrée immédiate ou à convenir

un dessinateur de machines avec ou sans expérience dans ces domaines.

Nous offrons:

- travail intéressant, varié et indépendant;
- ambiance agréable;
- possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances;
- locaux modernes;
- bonnes perspectives.

Nous attendons vos offres écrites, avec prétention de salaire à: **PATRIC SA, 16, avenue de la Gare, 2013 Colombier.** 084107

L'annonce, reflet vivant du marché

immobilier

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171

A vendre aux Verrières

IMMEUBLE
à transformer

Possibilité de créer 3 appartements 1597 m3 sur une parcelle d'env. 550 m2.

Prix: Fr. 245'000.- 000192

A louer

entrepôt

dans une cave, à l'avenue Léopold-Robert, 80 m², avec ascenseur.

Loyer: Frs. 350.- par mois. ☎ 039/23 12 05 388598

Je cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds

PETITE MAISON

3 pièces, éventuellement plus.

Ecrire sous chiffres 28-461940 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171

A vendre pour l'automne 1989

MAGNIFIQUES DUPLEX DE 4½ PIÈCES

PPE Les Primevères, en construction Superbe situation au Locle. Grand salon avec cheminée, important balcon, 3 chambres à coucher. 000192

autos-motos-vélos

AUDI COUPÉ GT autom.

2.85, 52 000 km, blanche, ABS, climat. + T.O. électr. + antivol + vitres électr. + radiocassette.

GARAGE DAVAINÉ - VICH - GLAND
☎ 022/64 15 76 - 64 11 96. C. Peter

demandes d'emploi

Employée de fabrication bilingue français-allemand cherche emploi pour gestion des stocks, enregistrement et suivi des commandes, facturation. Très bonnes connaissances de l'horlogerie. Ecrire sous chiffres 28-461941 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.